

Le pouvoir d'achat des ménages baisse depuis 2014

■ **Le revenu des ménages a fortement décéléré ces trois dernières années.**

■ **Le faible niveau de variation des prix n'a pas empêché une érosion du pouvoir d'achat.**

Heureusement que l'inflation, appréhendée par la variation de l'indice des prix à la consommation, est maintenue, depuis plus de 15 ans, à des niveaux extrêmement bas. Entre 2000 et 2016, le taux d'inflation n'a dépassé 3% que par deux fois : en 2006 à 3,3% et en 2008 à 3,7%. Mieux, durant cette période de 17 ans, le taux d'inflation a été inférieur à 2% pendant 13 ans. Et depuis le pic de 2008, le niveau de hausse des prix a été en moyenne de 1,2% par an entre 2009 et 2016.

Pourquoi heureusement ? Parce que depuis quelques années, en particulier depuis 2009, si les ménages ont vu leur pouvoir d'achat, déjà en forte décélération, évoluer malgré tout positivement (+1,2% en moyenne annuelle), cela est dû moins à l'augmentation de leur revenu disponible qu'à la faiblesse de l'inflation. Les derniers chiffres que vient de publier le Haut Commissariat au Plan (HCP) sur les comptes des secteurs institutionnels le montrent clairement. On y apprend en effet qu'en 2016, le revenu disponible brut par habitant a progressé de 1% à 19 286 DH, alors que l'indice des prix à la consommation

Evolution du pouvoir d'achat des ménages



à lui, crû de 1,6%. Il en résulte que le pouvoir d'achat des ménages a baissé de 0,6%. C'est la deuxième fois en près de 20 ans que le pouvoir d'achat des ménages a enregistré une évolution

négative. La première, c'était en 2014 : malgré une inflation presque nulle, à 0,4%, le pouvoir d'achat des ménages avait baissé cette année-là de façon assez significative (-1,5%) et ceci en raison du

fait que l'évolution du revenu disponible par habitant a été tout bonnement négative (-1,1%). Il faut le préciser, ces données pour 2014 sont des corrections que le HCP vient de réaliser, car les

chiffres qu'il a précédemment publiés au titre de 2014 et qui donnaient un résultat légèrement positif, étaient encore provisoires ; les statistiques de la comptabilité nationale ne devenant définitives que deux ans après l'exercice concerné.

Pour l'exercice 2015, les données du HCP montrent une légère augmentation du pouvoir d'achat de 0,7%, consécutivement à une hausse du revenu disponible par habitant de 2,3%, à 19 096 DH par an, et à une inflation de 1,6%.

La réforme du régime de change pourrait porter un coup au pouvoir d'achat

Au total, le pouvoir d'achat des ménages accuse un ralentissement depuis 2009, lequel ralentissement s'est néanmoins accentué au cours de ces trois dernières années.

Dans la mesure où, comme on le voit, c'est la variable inflation qui, pour l'essentiel, a permis que le pouvoir d'achat ne connaisse, depuis 2009, une évolution négative, la question est alors de savoir quelle en sera la situation lorsque viendra le moment de réformer le régime de change pour le rendre plus flexible. Car, quoi qu'on ait pu dire de cette réforme, et indépendamment de ses effets positifs sur les finances extérieures du pays, l'objectif d'une flexibilisation plus grande du régime de change, c'est quand même de faire supporter les chocs extérieurs non plus par les réserves de devises mais par les prix. Avec la faible variation du revenu des ménages constatée depuis quelques années, une telle réforme pourrait par conséquent engendrer une érosion encore plus forte du pouvoir d'achat des ménages. En particulier dans un contexte marqué par un recul du taux de croissance économique par rapport à son niveau d'avant 2008, et, surtout, une faible

Reprise de la consommation des ménages au 1^{er} semestre 2017

En relation avec le ralentissement du revenu disponible des ménages, la croissance de la consommation des ménages a fortement décéléré depuis 2012. D'une moyenne annuelle supérieure à 5% d'augmentation, en termes réels, entre 2008 et 2012, la consommation des ménages est retombée à une moyenne d'un peu plus de 3% entre 2013 et 2016. Dans la mesure où la consommation des ménages demeure la principale variable de la croissance économique au Maroc, son ralentissement impacte bien évidemment le niveau de hausse du PIB. Signalons que la consommation des ménages, en dirhams courants, représente 87,6% de leur revenu disponible et 57,4% du PIB en 2016. Au deuxième trimestre 2017, la consommation des ménages, selon les chiffres des comptes nationaux arrêtés pour cette période, a repris fortement en

enregistrant une hausse de 4,9% au lieu de 2,9% un an auparavant. Ce faisant, sa contribution à la croissance économique au cours de ce trimestre a été de 2,8 points contre 1,6 point à la même période de 2016. Le taux de croissance pour le deuxième trimestre 2017, rappelons-le, a été de 4,2% contre 1% en 2016. Au premier trimestre également, la consommation des ménages avait augmenté de façon relativement soutenue : +4% et une contribution à la croissance économique de 2,4 points. L'excellente campagne agricole 2016-2017 a sans doute contribué pour une part importante dans l'amélioration de la consommation des ménages en cette première moitié de 2017, et (en attendant la publication des chiffres pour le troisième et quatrième trimestres) probablement pour l'ensemble de l'exercice 2017 ■

création d'emplois. C'est un fait que le rythme des créations d'emplois a sensiblement baissé sur la période allant de 2008 à 2016 : 70 000 emplois nets par an en moyenne, au lieu de 186 000 postes entre 2001 et 2008. La baisse entre les deux périodes est donc de 62,4%. Le recul de l'emploi est encore plus accentué ces cinq dernières années : 24 600 postes nets en moyenne annuelle entre 2012 et 2016 ; sachant qu'en 2012 seulement 1 000 emplois nets avaient été créés et qu'en 2016, au contraire, 37 000 ont été perdus. Cette forte baisse du rythme des créations d'emplois, alors même que la population en âge de travailler ne cesse d'augmenter (elle atteint quelque 25 millions de personnes en 2016 au lieu de 19,7 millions en 2001), sous l'effet de l'accélération de la transition démographique que connaît le Maroc, a comme conséquence une chute du taux d'emploi qui passe de 45% en 2001 à 42% en 2016.

Il se trouve que le revenu disponible brut (RDB) des ménages est constitué pour près de moitié (48%) des rémunérations des salariés. Or, le salariat, c'est seulement 46,7% de l'emploi total en 2016 ; plus généralement, l'emploi rémunéré représente encore moins de 80% du volume global de l'emploi. En d'autres termes, il existe encore environ 21% des actifs occupés qui ne perçoivent pas de rémunérations, et parmi les près de 5 millions de salariés déclarés, une partie ne travaille pas à plein temps...

La deuxième composante du RDB des ménages, par ordre d'importance, ce sont l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte, soit la rémunération des entrepreneurs individuels. Ceux-ci pèsent près d'un tiers de l'emploi total (32,8%) et contribuent pour un peu plus de 40% du RDB des ménages. Sachant que l'auto-emploi progresse plus rapidement que le salariat, on peut considérer qu'en termes relatifs, c'est le premier qui contribue le plus à la variation du RDB.

Les transferts courants nets, principalement les envois des MRE, sont la troisième composante du revenu des ménages avec une part de 12% (ou 80,4 milliards) en 2016. Avec la crise économique et financière de 2008 qui a frappé pratiquement l'ensemble des pays où il y a une forte concentration de MRE, les transferts de ces derniers ont assez logiquement ralenti. A moyen et long termes, il est fort probable que ces transferts diminuent, en lien avec le changement de génération qui s'opère avec le temps.

Les prestations sociales, non comprises les prestations en nature, arrivent en quatrième position dans la composition du revenu des ménages. Ces prestations regroupent les pensions (de retraite, d'invalidité, de réversion...), l'allocation chômage, les aides monétaires, et leur part dans

le revenu des ménages a progressé à près de 11% au lieu de 9% en 2007. Sans doute, faut-il voir dans cette progression l'effet de la mise en place depuis fin 2014 de l'indemnité pour perte d'emploi, de la revalorisation de la pension minimum à 1 000 DH, de la création d'un dispositif d'aide aux femmes divorcées, de la distribution d'une aide monétaire directe aux familles ayant des enfants scolarisés...

Enfin, la cinquième composante du RDB des ménages, ce sont les revenus nets de la propriété (intérêts, loyers, dividendes...). Ils représentent quelque 4% du revenu des ménages, lequel,

**LA CONSÉQUENCE DE CE
RALENTISSEMENT DU RYTHME
DE PROGRESSION DU REVENU
DES MÉNAGES IMPACTE BIEN
ÉVIDEMMENT LA CONSOMMATION
DE CES DERNIERS ET, PAR LA SUITE,
LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

pour rappel, s'établit à 665,1 milliards de DH en 2016 contre 651,66 milliards de DH en 2015, soit une hausse de 2,1%. Mais rapporté à la population à cette date, le revenu disponible par tête n'a progressé que de 1%. D'où il découle que compte tenu du niveau de l'inflation (1,6%), le pouvoir d'achat en 2016, comme déjà indiqué, a évolué négativement (-0,6%).

La conséquence de ce ralentissement du rythme de progression du revenu des ménages impacte bien évidemment la consommation de ces derniers et, par la suite, la croissance économique (voir encadré) ■ S.A.